

En tout état de cause, toutes les nations qui arrivent aujourd'hui sur la scène politique du monde sont confrontées à la même difficulté : si la politique cesse quand des êtres parlants sont ramenés à l'état de choses, si elle cesse quand ils sont condamnés à une éternelle mutité, alors le très nombreux y détermine une faille mortelle. Or, le très nombreux régit les rassemblements d'individus, non moins que les produits de la machinerie économique. Il n'y a qu'une possibilité : privilégier ce qui fracture le très nombreux.

Rendre au Un sa pertinence. Supposer qu'une phrase de plus ou de moins, qu'une œuvre de plus ou de moins, qu'une action de plus ou de moins, cela fait une différence. Ceux qui croient à la politique partagent cette conviction, souvent sans le savoir ; la partagent aussi, en le sachant, ceux qui croient aux livres et aux arts.

Je ne méconnais pas les pièges de la culture. Je sais quel usage peut en faire l'appareil d'État. Je sais qu'elle aussi peut verser du côté du très nombreux. Les dérives de l'État culturel en donnent la preuve. Il n'en reste pas moins que chaque livre, chaque film, chaque propos éclairé contribuent à éroder le *caput mortuum*. Si le très nombreux ne se combat pas de front, on peut retourner contre lui les armes qu'il a souvent utilisées lui-même, et avec succès : le parasitage, le craquellement, le supplice de la goutte d'eau.

Unité nationale et dissimulation de la vérité

La vérité divise non seulement ceux qui en doutent, mais aussi ceux qui l'acceptent. Le mensonge unit le menteur à ceux qui le croient. Aussi fait-il partie de tous les systèmes politiques connus et de toutes les sociétés : il répond à leur demande d'unité. On a même pu soutenir que, sans le mensonge, aucune survie n'est possible entre êtres parlants. C'est la thèse de Benjamin Constant ; philosophiquement, il a défendu, contre Kant, le droit de mentir du plus faible face au plus fort ; dans son roman *Adolphe*, il a narré les effets proprement mortels de la véracité, quand le plus fort en use comme d'une arme contre le plus faible.

Que le mensonge existe partout, on ne le niera donc pas. Cela étant admis, occupe-t-il une place particulière dans certains systèmes ? Dans son essai sur le mensonge, publié en 1943, Alexandre Koyré a depuis longtemps traité le cas des régimes autoritaires¹. Mais qu'en est-il des démocraties ? Notamment, le mensonge occupe-t-il une place particulière dans le système français tel qu'il est devenu au moment où nous parlons ? Si le mensonge unit et puisque l'unité française porte le nom de nation, la question devient : Existe-t-il un mensonge national français ?

1. A. Koyré, *Réflexions sur le mensonge*, Allia, 1996.

Quand j'ai choisi d'intervenir sur ce thème, je pensais pouvoir m'en tenir à des considérations détachées de l'actualité. Je me trompais : quelques événements récents vont entrer en résonance avec mes propos. Contrairement à mon habitude, je ne laisserai pas à l'auditoire le soin de faire le rapprochement ; au contraire, je mettrai en lumière les données qui me paraîtront spécialement pertinentes.

Un spectre hante les représentations françaises depuis des décennies : la gloire militaire. Elle unifie la nation, lors des cérémonies majeures et notamment le 14 Juillet. Il est officiellement admis que cette date peut commémorer deux événements distincts : le 14 juillet 1789, la population parisienne prend la Bastille, malgré la résistance de la garnison armée ; le 14 juillet 1790 célèbre la fête des Fédérations dans un dessein de paix civile et de réconciliation nationale. Dans le premier cas, des civils se battent contre des militaires et l'emportent ; dans le second, la dimension militaire ne joue qu'un rôle décoratif. Malgré cela, la fête nationale se marque par un défilé des forces armées et cela, depuis son institution en 1880.

Toutes les nations célèbrent leurs victoires, mais que le principal fétiche de la nation célèbre la gloire qui naît de la guerre, cela ne se vérifie pas toujours. En Europe occidentale, la France se distingue sur ce point. Or, il suffit de méditer quelque peu sur les événements passés pour se rendre compte d'une donnée de fait : en acceptant la mise en équivalence circulaire nation = armée = victoire = nation, l'opinion doit accepter aussi quelques contre-vérités. Là se cristallise un mensonge national.

Je tiens qu'on n'est pas Français complètement si l'on ne se confronte pas à ce mensonge à un moment de sa vie ; je tiens aussi qu'on n'est pas citoyen complètement si l'on ne le rejette pas avec brutalité.

La question militaire est devenue centrale dans l'imaginaire français, parce que la France se rêve, depuis Louis XIV

au moins, en nation victorieuse par nature. De là suit que le mensonge est requis. Parce que la victoire n'est pas toujours au rendez-vous. Or, il faut préserver l'idée que la France soit toujours victorieuse, quoi qu'il arrive. Si elle est victorieuse par les armes, elle le sera aussi moralement ; si les armes font défaut, on démontrera qu'elle s'est montrée héroïque et, comme telle, mérite la victoire morale. C'est cela la gloire : un surplus qui s'ajoute à la victoire en cas de victoire, ou qui la remplace en cas de défaite.

Dès l'origine, le vocabulaire de la gloire était donc voué au mensonge. À partir de Louis XIV, il a servi pendant plus d'un siècle à dissimuler la nature fondamentalement prédatrice de l'État français. La monarchie absolue cantonne la noblesse armée dans la guerre extérieure ; elle lui interdit l'usage des armes à des fins autres que les fins décidées par le roi (l'interdiction des duels va bien au-delà du symbole) ; la guerre extérieure sert de remède préventif aux troubles intérieurs. Occupés à se battre pour le roi, les gentilshommes tendront à moins se battre contre d'autres gentilshommes et notamment contre le premier d'entre eux : le roi lui-même. Or, la guerre extérieure ne prévient la guerre civile que si le monarque en prend l'initiative – attaquer au-dehors, au nom de la paix intérieure. Pour se pacifier lui-même, l'État français doit donc occuper en Europe la fonction du prédateur par excellence, celui qui prend, sans prévenir, ce à quoi il n'a pas droit. La gloire du règne est faite de conquêtes iniques ; ces conquêtes sont légitimées par les morts qu'elles ont coûtés ; ces morts passent pour des promesses de paix universelle. L'axiome s'énonce : *Louis XIV ne peut être vaincu* ; même quand il l'est, il ne l'est pas.

Ce modèle a duré au-delà de la monarchie. Louis XV s'en était écarté, il est vrai, mais renonça par là même à toute gloire : même auprès des historiens modernes, il s'attire le mépris. La gloire revient avec les guerres révolutionnaires, sous sa double forme : compensation de la défaite, récompense de

la victoire. Napoléon reprend le modèle de Louis XIV. Même rhétorique de la gloire, même transposition de la prédation en victoire, même légitimation de la prédation par les droits de la gloire. Après 1815, il fallut panser les plaies ; Charles X ne tarde pas à s'attaquer au problème ; puisqu'il n'est plus question de faire la guerre en Europe, on ira en Afrique. La conquête de l'Algérie commence en 1827 – pour la gloire. Sachant que ses prudences risquent de le rendre impopulaire, Louis-Philippe les fera accepter en exaltant le passé. Il crée à Versailles la galerie des Batailles. Il termine l'Arc de triomphe, commencé en 1806 par Napoléon, continué par Louis XVIII et Charles X. Sur les parois du monument, il fait inscrire le nom des victoires ; il en multiplie le nombre, en mettant sur le même plan les victoires défensives du type Valmy et les victoires prédatrices du type Austerlitz. Un passage par ce lieu demeure indispensable aujourd'hui aux cérémonies d'État ; cela signale que la gloire militaire demeure le fondement de la continuité nationale.

En 1815, la France est encore une nation glorieuse. Pourtant, dans les faits, c'est aussi une nation vaincue. Celle dont l'Europe entière souhaite la défaite et qui a uni contre elle Grande-Bretagne, Autriche, Prusse, Russie. On peut dater de ce moment la mutation de la gloire. Elle avait toujours eu deux faces, suivant qu'elle accompagnait la victoire ou la défaite. Désormais, la face de la défaite l'emporte sur l'autre. La gloire de Waterloo éclipse la gloire d'Austerlitz. La légende napoléonienne dépend de ce déplacement ; l'opération est engagée par le *Mémorial de Sainte-Hélène*, publié en 1823.

En 1871, c'est pire : la France est vaincue par un seul pays, tenu jusque-là pour une puissance de second rang. Autrement dit, au moment où la modernité industrielle s'accomplit, au moment où l'Europe occidentale atteint le sommet de sa domination sur le monde, la France quitte la table des grandes puissances. Elle passe au rang de puissance moyenne. L'Action française en rend

responsable la République. Celle-ci répond en rusant. Elle ne peut pas faire que la défaite de 1871 n'ait pas eu lieu, elle ne peut pas faire que l'Allemagne, inexistante avant 1871, ne soit devenue la puissance dominante sur le continent. Alors se construit un savant appareil où l'on trouve plusieurs ingrédients :

– La gloire ne compense plus, elle masque. Venue du passé, elle relève la fadeur du présent : le roman national, enseigné dans les écoles, est fait de victoires et de défaites, toujours vivantes.

– Il y a de la gloire dans la défaite : autant que les vainqueurs, le roman national exalte les vaincus héroïques : Vercingétorix, Roland, Jeanne d'Arc, la vieille Garde de Waterloo, les cuirassiers de Reichshoffen, etc. On notera combien Edmond Rostand avait saisi l'esprit du temps ; aussi bien *Cyrano de Bergerac* que *L'Aiglon* en illustrent les éléments majeurs. Sans parler de Chantecler, qui croit que son chant fait lever le soleil.

– Il y a de la gloire dans le présent aussi : la guerre coloniale fournit son lot de victoires de substitution. Au reste, on recourt au vocabulaire impérial. Renonçant à importuner l'Europe, l'Empire colonial français conquiert des terres lointaines.

– Mais surtout le mensonge se complexifie : qui brandit le panache réparateur ? L'Armée. Et qui, dans l'armée ? les hauts gradés. La France républicaine n'est pas une monarchie ; ses dirigeants politiques sont interchangeables ; ils refusent qu'aucun d'entre eux n'attire à soi la lumière. Par contraste, les poitrines des généraux réfléchissent les rayons de la gloire comme le feraient des cataphotes.

Sous la République, le mensonge national se divise en deux parties :

(a) la gloire a le pouvoir de mettre toutes les victoires sur le même pied, qu'elles soient défensives ou offensives, matérielles ou morales ; elle a aussi le pouvoir de transformer les défaites en victoires, au point de placer les défaites plus haut que les victoires, au sommet de l'héroïsme.

(b) le porte-gloire par excellence est le chef militaire, seul digne d'être nommé, face aux soldats anonymes, tout juste bons à se faire tuer, et face aux dirigeants civils.

Tout sembla remis à neuf par la victoire de 1918. La gloire du pays vaincu de 1871 redevenait la gloire d'un pays vainqueur. Très vite, cependant, la triste réalité s'imposa. On commença à s'interroger sur les morts, dont la moitié au moins vint de l'indifférence de l'état-major envers l'armée de conscription. *Ce sont des civils déguisés en soldats, qu'ils crèvent*, telle fut la maxime secrète des chefs. Il est vrai que, pendant la guerre, le pouvoir civil ne céda jamais complètement au pouvoir militaire et, en 1917, il reprit complètement la main, avec Clemenceau. Mais c'étaient des vieillards, dont beaucoup n'avaient jamais porté l'uniforme. Leurs successeurs, survivants de la guerre ou embusqués, s'étaient habitués pendant quatre ans ou plus à voir la masse des Français obéir; ils abandonnèrent le principe fondateur de la République : au-dessus des mortels, l'Armée trôna dans l'azur de la gloire.

Ce renversement, le maréchal Pétain l'incarne : on le met en charge de la guerre coloniale au Maroc, on en fait un ministre, un ambassadeur, on s'aveugle aux complots qu'il laisse se développer autour de lui. Résultat : 1940. Le vote des pleins pouvoirs est directement issu de l'abandon progressif, dès les années 1920, de la primauté du civil sur le militaire. Comme dans un laboratoire, on constate que cet abandon conduit à la disparition du nom même de République.

On connaît la suite et les ruses de l'histoire. À la différence de la défaite de 1871, rien ne permettait de placer la défaite de 1940 sur l'échelle de l'héroïsme. Il appartient à la Résistance de permettre l'occultation de Vichy et à la personne du général de Gaulle de repeindre aux couleurs militaires des mouvements qui ne devaient pratiquement rien à l'Armée. Durant l'intermède piteux de la IV^e République, fonctionnèrent à plein le déni de défaite, le masque de la gloire et le règne de l'Armée

sur les cœurs. Durant la guerre d'Indochine, les politiques s'illustrèrent par leur insuffisance; en revanche, les noms des militaires – Leclerc, De Lattre de Tassigny, Bigeard – brillent de mille feux. La bataille de Diên Biên Phu, défaite sans appel, devient, pour un temps qui peut-être dure encore, le symbole de l'héroïsme suprême.

Puis arrive la guerre d'Algérie. Elle est paradoxale à bien des égards. Tout d'abord, le gouvernement n'accepte pas qu'il s'agisse d'une guerre. Cela a une conséquence : à la différence de l'Indochine, on ne parle pas de gloire militaire; on ne parle pas non plus de victoire ou de défaite. Sur ce fond de paradoxe, de Gaulle va pouvoir déployer ses renversements d'alliance : suffisamment éclairé pour mépriser l'Armée dont il est issu, il va fracasser ses prétentions à prendre le premier rang parmi les corps intermédiaires; réservant la gloire militaire à la seule Résistance, il s'en assure le monopole et la retire au commun des généraux. Ceux-ci, déchus du rang de porte-gloire, révèlent leur nature profonde : le complot permanent contre le pouvoir civil, dès que celui-ci semble vouloir reprendre ses droits.

Bien entendu, cette paradoxale mise aux normes républicaines s'accompagna de son propre mensonge. Peu de commentateurs ont mentionné la profondeur du malentendu qui sépare les Algériens de la majorité des Français. Mis à part les Français d'Algérie et leurs proches, l'opinion du temps n'associa pas les accords d'Évian à une défaite. Elle préféra penser que la France avait mis fin à la guerre de son plein gré, sans y être contrainte par un rapport de forces, soit qu'elle se soit montrée intelligente (grâce à de Gaulle), soit qu'elle se soit montrée digne d'elle-même (grâce à Sartre). Or, ce n'est pas du tout de cette manière que les Algériens conçoivent la chose : pour eux, la France a bien été vaincue; l'Algérie indépendante est née d'une victoire remportée, par le courage d'un peuple sans moyens, contre une grande puissance, dotée d'une armée moderne et d'une économie florissante.

On peut parler ici de la collusion de deux mensonges nationaux : le mensonge français et le mensonge algérien, car enfin, quel qu'ait été le courage des colonisés, ils n'ont pas accompli en Afrique du Nord ce que les Vietnamiens accomplirent contre la France, puis contre les États-Unis. Il n'y a pas eu de Diên Biên Phu dans les Aurès. Rien ne s'est passé dans les grandes villes, qui puisse se comparer à la chute de Saïgon.

Durant sa campagne de 2017, Emmanuel Macron avait parlé de la colonisation ; il l'avait qualifiée de « crime contre l'humanité » et présenté des excuses. Il avait choqué en France. Pour autant, il n'avait satisfait personne en Algérie, parce qu'il n'avait pas prononcé le mot *défaite*. Il n'avait pas fait droit à l'exception que revendique l'Algérie : seule de toute l'Afrique, elle aurait vaincu le colonisateur au combat. Aussi le malentendu continue-t-il, inaperçu des Français les plus éclairés. Au fond, tout se passe comme si ceux-ci, se croyant prêts à réexaminer l'histoire des guerres coloniales, préféreraient néanmoins aller directement à l'expiation d'un crime global, la colonisation, plutôt que de proférer le signifiant fatidique. Tant le mensonge de la gloire militaire est puissant.

Le mensonge de la guerre d'Algérie en confirme et renforce d'autres. Dans son discours sur la raffe du Vél' d'Hiv, prononcé le 17 juillet 2022, Emmanuel Macron, devenu président, avait, concédons-le, ébranlé quelques tabous ; il en a pourtant respecté un. Que les décisions de Vichy engagent l'appareil d'État français, ses fonctionnaires civils, sa police, cela fut dit ; toutefois, pas un mot sur l'étrange défaite qui avait rendu Vichy possible, pas un mot sur les insuffisances du haut commandement, pas un mot sur le défaitisme, pour ne pas dire plus, des cadres intermédiaires : les porte-gloire professionnels, comme à l'accoutumée, sortent sans tache des bourbiers qu'ils ont créés.

Maurras révéla le secret. Quand il s'entendit condamner, en 1945, à une peine d'indignité nationale, il s'écria : « C'est la revanche de Dreyfus ! » Il dévoilait par ces mots l'enjeu véri-

table de ce qu'il avait nommé la « divine surprise » de 1940. Grâce à la magie de la gloire militaire de Pétain, la débandade de tous, jugeait-il, s'était muée en victoire des meilleurs ; bien plus, elle permettait de rectifier l'histoire de France : Dreyfus jadis avait été gracié, puis réhabilité ; son innocence ayant été reconnue, la mise au ban des Juifs n'avait pu aller jusqu'à son terme. En ce qui concerne la société française, Vichy n'avait, pour Maurras et ses lecteurs, d'autre raison d'être que d'effacer jusqu'au dernier les effets du *J'accuse* de Zola. Dans cette entreprise, la question de l'Armée occupait une place de choix : au-delà de l'individu Pétain, au-delà des acteurs directs de l'Affaire, la majorité des hauts gradés avaient ressenti et, j'ose le supposer sans preuves, ressentent encore la réhabilitation de Dreyfus comme un acte de mépris envers leur caste. Qu'importait à leurs yeux, en 1940, l'effondrement de toute une nation, s'il permettait de rendre aux vieilles badernes, passées, présentes et à venir, leur dignité entamée ? De cela, non plus, on ne fit pas mention.

Ce n'est pas un reproche à l'encontre d'un président qui, en l'occasion, avait fait un effort, mais un constat : aucun élu en France ne peut s'attaquer de front au mensonge français et à l'axiome de fond « on ne touche pas à l'Armée ». Ne jamais employer le mot *défaite* ou, si on l'emploie, exonérer les chefs militaires de toute faute. Ne jamais rappeler ce qui pourtant saute aux yeux : les gradés réclament le respect au nom des morts au combat ; or, ces morts, ils en sont les premiers responsables. Si tant de soldats tombent, c'est aussi que nos généraux ne font pas bien leur métier.

Pour éclairer les raisons de ces indulgences tenaces, je pourrais remonter aux origines de la France contemporaine : qu'est-ce que la République dont on parle tout au long du XIX^e siècle et qui s'instaure finalement en 1875 ? Réponse : c'est une forme de gouvernement qui souhaite s'en tenir aux principes de 1789 et à eux seuls, sans y ajouter, seraient-elles réduites à

l'ornemental, de déterminations dynastiques, de références religieuses ou simplement spirituelles. Que disent ces principes ? Que le citoyen se définit par le droit de vérifier à tout instant si une décision, quoique prise dans les formes légales par un pouvoir légitime, se conforme de plus aux droits de l'homme. Si je considère ces fondements doctrinaux et les compare aux conditions historiques de 1875, je rencontre nécessairement le paradoxe : comment est-il possible qu'à cette date, la France soit devenue une République ? Une large majorité de l'opinion rejetait alors cette forme politique ; de plus, l'Église catholique et bon nombre de ses fidèles rejetaient aussi la notion même de droits de l'homme. Alors qu'en dehors de la minuscule Suisse, l'Europe ne connaissait que des empires et des royaumes, il fallut d'abord que la République se fasse accepter des autres États ; parmi les moyens qu'elle adopta, elle chercha à montrer que dans les circonstances graves, elle se comporterait avec tout le sérieux machiavélien d'une monarchie : elle choisirait la force contre le droit, quitte, pour sauver son propre nom, à mentir sur son choix.

Ainsi commença l'affaire Dreyfus, en 1894 : en protégeant l'Armée contre les preuves, en garantissant à l'Église et à l'Armée le droit d'être ouvertement antisémites, l'appareil d'État proclama, dans un premier temps, que la référence républicaine était un leurre destiné à égarer le peuple. Il est vrai qu'ensuite, la liberté de la presse, instaurée en 1881, manifesta ses effets : le contrôle tribunicien, exercé, en 1898, par un seul citoyen, Émile Zola, finit par obtenir, pour les droits de l'homme, une victoire. Au terme d'un long affrontement, A. Dreyfus fut gracié en 1899, puis réhabilité en 1906. La conclusion s'imposait : pour que la référence républicaine ne fût pas un perpétuel mensonge, alors l'Armée et l'Église devaient cesser de jouer un rôle politique.

Précisons. Dans le dispositif de pouvoir, elles fonctionnaient jusque-là comme des corps intermédiaires entre le

peuple citoyen et sa propre souveraineté. Or, elles instruisent les citoyens à abandonner leur fonction majeure de contrôle : elles forment chacun d'eux à obéir sans réflexion et, qui plus est, il arrive qu'elles lui apprennent à obéir au détriment de ses propres droits. Toute armée, par définition, tend à rendre permanente la suspension temporaire des droits de l'homme que requiert toute guerre ; l'Église romaine, au XIX^e siècle, voit, dans les droits de l'homme, un délire d'athée ; même aujourd'hui qu'elle se fait aussi douce qu'un chaton, elle maintient, sans le proclamer hautement, que jamais les droits de l'homme et du citoyen ne seront opposables aux décisions du pape.

Grâce à l'affaire Dreyfus, la partie était-elle donc gagnée pour la République ? On a pu le croire ; en vérité, il n'en fut rien, parce que l'opération s'arrêta à mi-chemin. La séparation de l'Église et de l'État a lentement affaibli l'Église en tant que corps intermédiaire ; en revanche, rien d'équivalent ne se produisit pour l'Armée. Elle fut certes épurée, mais du même coup renforcée. Sous sa forme moderne, instaurée en 1905, le service militaire obligatoire referma son piège : au lieu d'accorder l'institution militaire à la citoyenneté, il apprit au contraire aux citoyens que leur premier devoir, à leur entrée dans la vie, était d'obéir aux ordres d'un militaire qui n'avait pas le droit de vote¹ ; autrement dit : pour devenir un adulte responsable, il fallait désapprendre à être citoyen. Au même âge ou presque, les hommes obtenaient le droit de vote et devenaient des mécaniques pour adjudant. Quant aux femmes, elles seraient dispensées simultanément du vote et de la caserne : elles n'avaient pas à désapprendre la citoyenneté, puisqu'elles n'étaient pas vraiment citoyennes ; elles n'avaient pas besoin de l'Armée pour apprendre à servir, puisqu'elles

1. De 1872 à 1945, les militaires sont légalement privés du droit de vote. L'expression « la Grande Muette » vient de là.

étaient vouées au service familial. Au sein de la République, on entretint donc à grands frais une machinerie anti-citoyenne, c'est-à-dire antirépublicaine, dont on confia le commandement à des chefs ne disposant pas du droit de vote et souvent ennemis de toute forme de citoyenneté. Sauf qu'il ne fallait pas le dire.

On passa tout au compte de la plaisanterie antimilitariste ; *Les Gaités de l'Escadron*, le comique troupier, l'ami Bidasse imposèrent leurs produits masquants : à la lumière des lampions, le service militaire obligatoire passe encore auprès des étourdis pour la plus républicaine des institutions. Alors que dans la forme que lui ont donnée la III^e, la IV^e et la V^e République, il fut le vecteur de leur corruption. En superposant l'armée et la nation, insistent encore les doctrinaires, ne scelle-t-il pas un pacte sublime entre citoyens et la défense d'une patrie ? Tout démontre le contraire : au lieu d'une armée de citoyens libres, on a produit un troupeau qu'en temps de paix, on dresse à faire des tours et qu'en temps de guerre, on mène à l'abattoir. Les doctrinaires se veulent alors machiavéliens : le service militaire obligatoire évite, prétendent-ils, les dangers de l'armée de métier et la formation d'une caste militaire ; en vérité, il les a renforcés. L'expérience en a donné la preuve.

En abolissant le service militaire obligatoire, Jacques Chirac n'a fait que tirer une conclusion qui s'imposait depuis 1918 : la France n'est véritablement une République que si l'Armée est sans importance politique. J'ajoute que cette doctrine est justement celle de l'Europe ; elle conditionne la possibilité que la France demeure à l'intérieur de l'Europe et non à ses marges. En rudoyant les hauts gradés, le pouvoir civil suit la logique constitutionnelle. Au fond, il ne fait que prendre au sérieux le sous-texte de *La Marseillaise* : on appelle les citoyens aux armes, parce que, justement, il leur appartient de décider s'ils combattront.

Malgré tout, la nostalgie demeure. Devant les galons, le bon sens vacille. De même qu'Orgon accorde d'emblée sa confiance à Tartuffe, parce que celui-ci se signe et parle de pénitence, de même le Français moyen s'abandonne aux généraux, parce qu'ils font le salut militaire et se targuent d'honneur.

Parlons net. Étant admis que le citoyen est souverain et étant admis que sa souveraineté consiste à vérifier la conformité des décisions aux droits de l'homme, alors il n'est véritablement citoyen qu'à une condition : jamais il ne devra obéir sans poser de questions. Quand des citoyens choisissent d'entrer dans la police ou dans l'armée, ils sont chargés statutairement de faire usage de la force ; ils se consacrent, selon l'expression de Max Weber, au monopole d'État de la violence légitime. Dans ces conditions, on attend d'eux qu'ils obéissent sans poser de questions. Il faut donc comprendre qu'en leur donnant des armes, on leur impose de sacrifier une partie de leurs droits de citoyens. Ce sacrifice, librement consenti, fait d'eux une exception parmi les citoyens. Toutefois, cette exception repose sur une soustraction, non sur une addition. Elle ne confère ni privilège ni infaillibilité à ses bénéficiaires.

J'admets qu'en récompense, on leur accorde des marques de respect, mais à une condition seulement : il faut qu'en dernier ressort, les citoyens qui portent des armes prennent leurs ordres auprès de ceux qui n'en portent pas. Pour peu que la règle soit violée, la forme républicaine de gouvernement, en France, est perdue. Lorsque les violations tendent à se répéter du seul fait des passions humaines, il est bon que la règle soit rappelée souvent. À bon escient, de préférence. Cependant, même quand il se trompe, le pouvoir civil sera présumé avoir raison face aux pouvoirs armés.

À cette lumière, l'affaire Villiers prend quelque importance. J'en rappelle les points saillants : on était en juillet 2017, début du premier mandat du président Emmanuel Macron. Le général Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées depuis 2014, fait

connaître, le 12 juillet, son désaccord quant au budget des forces armées. Le 13 juillet, parlant devant lesdites forces armées, le nouveau président rappelle que la décision finale n'appartient à personne d'autre qu'à lui-même. Après de nouveaux incidents, le général décide de démissionner, le 19 juillet. Le journal *Le Monde* affecta d'y voir un « événement historique ». En tout cas, une véritable affaire s'ensuivit. Malgré sa brièveté, elle fit ressurgir quelques errements de la société française.

Ce général, qui employait le mot *loyauté* à toutes les lignes de sa lettre de démission, ces hauts gradés qui s'acquirent une sympathie immédiate, en dénonçant l'insolence d'un jeune homme qui n'avait jamais porté les armes, ils voulaient tout simplement replacer l'Armée au premier rang des corps intermédiaires. Par principe ou par opportunisme, un grand nombre de politiques ont alors choisi les généraux contre le pouvoir civil. Un plus grand nombre encore de citoyens ordinaires ont fait de même, puisqu'on peut dater de là la spirale baissière des sondages d'opinion à l'encontre d'Emmanuel Macron – spirale qui a pu se suspendre ou se ralentir, mais sans jamais cesser définitivement. On n'en peut tirer qu'une seule conclusion : le peuple français, que ce soit par lui-même ou par l'intermédiaire de ses représentants, a prouvé une fois de plus qu'il ignorait le b.a.-ba de ce qui fait une république. Bref, l'esprit de Vichy est toujours vivant dans l'opinion. Par habitude, à droite, et, par choix, à gauche.

Quant aux officiers qui reprochèrent à un homme sa jeunesse et, sous ce prétexte, lui interdisaient de leur donner des instructions, ils sous-entendaient et sous-entendent toujours que la majorité des Français, hommes ou femmes confondus, n'ont pas voix au chapitre. Ils ne se contentaient pas et ne se contentent toujours pas de réclamer la reconstitution d'un corps intermédiaire ; en fait, ils se conçoivent comme une caste, ayant vocation à s'interposer entre le peuple et sa propre souveraineté. Je ne crains pas de dénoncer ici un complot à ciel ouvert.

Il ne prend même pas la peine de se dissimuler, puisque l'opinion se refuse obstinément à le percevoir. Bien plus, elle éprouve de la sympathie pour les galonnés. C'est qu'en tant que représentants de la caste armée, ils représentent aussi le mensonge le plus cher à nos cœurs : la gloire militaire. Si pourtant la caste l'emporte, il ne s'agira pas de gloire, mais d'argent. Tout est prêt pour une mise sous tutelle de la politique extérieure française au profit du complexe militaro-industriel – quelques hauts gradés et quelques dirigeants des industries d'armement –, beaucoup d'argent est en jeu, ainsi que des alliances politiques perverses. Tout cela au nom d'un mensonge.

En donnant un coup de pied dans la fourmilière, Emmanuel Macron avait choisi les civils. Or, il n'a pas gagné, même auprès de ces derniers. L'impopularité même de son geste confirme la réalité du danger.

Il faut le combattre.

Addition de 2025. – Mis à part quelques rappels sur l'affaire Villiers, aussi « historique » (selon Le Monde), que largement oubliée par le public, le texte n'a pas été profondément modifié. Depuis que cette intervention a été prononcée, quelques événements se sont produits. On a constaté, en 2018, à quel point la gloire militaire faisait encore recette auprès des malheureux gilets jaunes ; indéfiniment en quête de leaders, certains d'entre eux exaltèrent la figure du général de Villiers. En avril 2021, une tribune parut dans Valeurs actuelles, signée d'une vingtaine de généraux, dont plusieurs avaient pris leur retraite ; on put mesurer à quel point, dans certains cercles d'officiers, régnait l'idéologie que je dénonçais en 2017. Il s'est confirmé enfin que les porteurs de décorations et de képi entretiennent, avec les différents complexes militaro-industriels du monde, infiniment plus de liens qu'ils ne

veulent l'avouer. J'ajoute que ces connivences débordent un peu trop souvent les frontières nationales.

La situation du monde, cependant, rend plus ou moins frivoles les faits divers que je viens d'évoquer. Car la guerre a fait son grand retour aux portes de l'Europe continentale et sur son sol même. De ce fait, la question militaire a revêtu une urgence qui voue au ridicule les remontrances qu'un chef d'état-major adressait au chef des armées. Les responsables de l'armée ont dû en prendre conscience ; ils ont en tout cas pris soin d'envoyer, sur les plateaux de télévision et les radios, des gradés qui parlaient la langue de la compétence technique et non celle de la gloriole, maquillée en gloire. Changement de phase ? Peut-être.

À la suite de l'invasion de l'Ukraine, le réveil a été rude pour certains États du continent européen, tant ils s'étaient bercés de pacifisme et de climatologie. Il ne l'a pas été assez pour tirer la France de ses rêveries ambivalentes. Entre « Dites-moi la vérité » et « Ne m'effrayez pas », la demande de l'opinion hésite. Les gouvernants, en charge ou en passe de l'être, ne semblent pas disposés à interrompre les balancements – ni ceux des gouvernés ni les leurs propres.

BANQUET 2018

« DANS LA CONFUSION DES TEMPS »

Troubles dans la sexualité

I.

L'affaire Weinstein a plus d'importance encore que la vraisemblable victoire judiciaire des victimes*. Au-delà d'un cas particulier, celles-ci ont dénoncé un fait général. Dans l'histoire d'Hollywood, les scandales sexuels n'ont pas manqué ; mais quand ils éclatèrent, ils étaient censés révéler une exception choquante. Le seul fait qu'elle fût possible donnait certes à réfléchir sur la dépravation des mœurs dans les milieux du cinéma, mais la relation entre exception et règle n'était pas modifiée. Ici, la logique s'est renversée. Le comportement de Harvey Weinstein n'apparaît plus comme une exception, mais au contraire il révèle une règle. Une règle concernant quoi ? La relation de pouvoir entre un producteur et les actrices ? Oui, bien sûr. Mais la mutation va bien au-delà : non seulement le comportement de Harvey Weinstein ne constitue pas une exception, mais il est censé mettre en lumière la règle qui gouverne l'acte sexuel partout et toujours.

* L'affaire est déclenchée, en octobre 2017, par des articles du New York Times et du New Yorker. La procédure judiciaire commencera en juin 2019. Elle se conclura, en mars 2020, par une condamnation à vingt-trois ans de prison. Bien qu'une cour d'appel ait tranché en sa faveur, H. Weinstein est toujours en prison. (Note de 2025.)